



Bonjour à tous,

Nous avons encore pas mal de travaux sur notre nouvelle base de voile qui vient de nous être fraîchement livrée.

Afin de limiter les temps d'attente, notamment pour la mise à l'eau des semi-rigides, je vous propose la feuille de route suivante :

- Pour la mise à l'eau des semi-rigides sur remorque "simple" je vous propose de vous rendre directement au club de voile "Mise à l'eau semi-rigide" afin que notre pilote sur notre tracteur effectue la mise à l'eau de votre sécurité

- Pour la mise à l'eau des semi-rigides sur remorque "laser + semi-rigide" je vous invite à vous rendre directement sur le parking "Véhicules et remorques" afin de décharger vos lasers et de les stationner dans le parc à bateaux "parking Laser". Puis dans un second temps de vous rendre sur le club de voile afin de mettre à l'eau votre sécurité.

Une fois le déchargement des lasers et la mise à l'eau de votre semi-rigide effectués, les remorques et les véhicules devront être stationnés dans la zone prévue à cet effet.

Le samedi soir, les semi-rigides seront amarrés au Port Vauban (comme indiqué sur le plan). Des minibus effectueront des rotations pour vous permettre de regagner votre véhicule.

Le dimanche matin, des rotations seront également prévues au départ du club de voile afin de pouvoir récupérer votre semi-rigide.

Merci à Vous

La Société des Régates d'Antibes